



FICHE TERRITOIRE

Vallée de la Seiche

CONTEXTE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En Ille-et-Vilaine, le bassin versant de la Seiche est un territoire rural comprenant 60% d'espaces agricoles et un enjeu écologique majeur : la reconquête de la qualité de l'eau. Les masses d'eau y sont dégradées tant du point de vue de la qualité (nitrates, phosphore, matières en suspension, pesticides) que de la morphologie des cours d'eau. Trois des sous-bassins sont d'ailleurs concernés aujourd'hui par un arrêté préfectoral de zone soumise à contrainte environnementale (ZSCE).

En France, 70 % des haies ont disparu en 50 ans, ce qui représente plus de 700 000 km de haies arrachées. La vallée de la Seiche n'est pas épargnée par ce phénomène, avec une faible densité bocagère et un bocage vieillissant non remplacé. Dans ces conditions, le bocage ne peut remplir efficacement son rôle vis-à-vis de la qualité de l'eau ou de la biodiversité et du paysage. Il s'agit pourtant d'un outil clé pour répondre aux enjeux environnementaux des territoires (eau, biodiversité, climat, paysage).

ACTEURS MOBILISÉS

Dès 2017, une agricultrice du réseau Trame s'est impliquée dans le Living Lab animé par Trame qui a donné naissance au projet LabPSE en 2019. Elle a été rejointe dès le démarrage de l'expérimentation par un agriculteur du réseau CIVAM. Ensemble ils ont mobilisé en avril 2019 des agriculteurs de leurs réseaux respectifs et d'autres acteurs du territoire (élus, associations). Cette première rencontre a mis en évidence de nombreux décalages dans les perceptions sur l'expérimentation de PSE entre les 25 participants impliqués et le besoin de s'accorder entre agriculteurs avant d'aller plus loin. La majorité des agriculteurs mobilisés n'a d'ailleurs pas souhaité poursuivre la réflexion.

Un nouvel appel à candidature, lancé en 2020, a permis en juillet de constituer un groupe de six agriculteurs candidats pour expérimenter, dont trois étaient déjà impliqués en 2019. Le groupe s'est accordé sur la thématique de la haie comme point d'entrée pour commencer à construire une démarche collective de PSE autour du bouquet de services fournis par la haie (eau, climat, biodiversité).

La Fédération régionale des chasseurs, Bretagne Vivante, l'association Bois Bocage 35, l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Eaux et Vilaine ont ensuite été mobilisés dans la construction de l'offre.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PSE

A travers leur démarche qui vise à restaurer le maillage bocager, les agriculteurs et les acteurs du territoire impliqués se sont accordés durant l'expérimentation sur les objectifs suivants :

- Faire reconnaître les agriculteurs comme gestionnaires de biens communs.
- Inciter d'autres agriculteurs du territoire à s'impliquer, par la mise en place d'une rémunération directe (hors filière) pour les services environnementaux rendus à la société.
- Convaincre de l'importance des bienfaits de la haie pour permettre des changements durables de pratiques (communication, formation).
- Impliquer les habitants, collectivités, associations, entreprises du territoire dans la préservation du bocage.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION MULTI-ACTEURS

Sur ce territoire, l'organisation de la coopération multi-acteurs s'est faite autour de deux grands types de rencontre à partir de juillet 2020 :

Les ateliers agriculteurs

Ces ateliers ont réuni les agriculteurs avec l'équipe d'animation LabPSE. Ils ont permis de créer une vraie dynamique de groupe et un cadre favorable de travail.

Le comité de gouvernance

Il se confond ici avec le comité local d'expertise - étant à ce jour constitué des mêmes acteurs. Le premier comité de gouvernance/expertise a été organisé en novembre 2020. Il impliquait le groupe d'agriculteurs, l'EPTB Eaux et Vilaine, la Fédération des chasseurs de Bretagne et l'association Collectif Bois Bocage 35 (CBB35). Le comité s'est ensuite étoffé avec l'implication de l'association Bretagne Vivante à partir de septembre 2021.

OFFRE DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

A la fin du projet LabPSE (juin 2022), l'offre constituée autour de la haie se présente sous forme d'un bouquet de services environnementaux (eau, climat, biodiversité, paysage). L'engagement de l'ensemble du linéaire bocager de l'exploitation est obligatoire.



Territoire de la Vallée de la Seiche : journée au pied de la haie

L'évaluation du niveau de services

L'offre co-construite s'appuie sur une démarche de progrès avec un engagement à :

- respecter le cahier des charges du "label Haie" agrémenté d'un indicateur supplémentaire (surface de champs inférieure ou égale à 6 ha sur 80% de la SAU de l'exploitation agricole). Les objectifs sont à atteindre de manière progressive par palier (niveau 3 à atteindre au bout de 10 ans). Les seuils d'entrée qui correspondent à la suppression des pratiques dégradantes dès l'engagement sont accessibles à tous (niveau 1).
- participer à une journée de formation ou d'échanges entre pairs par an.

Les indicateurs proposés et le système de contrôle indépendant du label sont reconnus par les agriculteurs et les acteurs locaux comme pertinents et permettant de donner une légitimité au futur dispositif.

Rémunération

Au moment de la rédaction de ce guide, la rémunération est encore en cours de discussion. Il est envisagé de la baser sur la densité bocagère de l'exploitation avec l'envie d'y ajouter un forfait de base indemnisant les temps de formation, d'appropriation du cahier des charges et de diagnostic de l'agriculteur.

ORGANISATION ENVISAGÉE DU DISPOSITIF PSE

La création d'une structure gestionnaire permettrait d'organiser et de pérenniser le dispositif PSE. Elle pourrait prendre la forme d'une association Loi 1901 d'intérêt général. La gouvernance de cette structure rassemblerait différents acteurs du territoire autour du collectif d'agriculteurs. Un contrat de droit privé serait conclu entre l'agriculteur et la structure gestionnaire, en charge notamment de la mobilisation des financements auprès d'acheteurs.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

- Organiser le dispositif : création d'une structure intermédiaire (portage de la certification label haie et gestion du PSE) en coopération avec les acteurs locaux impliqués.
- Mobiliser d'autres acteurs du territoire (collectivités et société civile).
- Rechercher des acheteurs privés (entreprises, citoyens) pour financer le dispositif et permettre la mise en place des premiers contrats de prestation de services environnementaux.

PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PSE SUR LE TERRITOIRE DE LA VALLÉE DE LA SEICHE



Cette fiche a été réalisée à partir de travaux menés dans le projet LabPSE